

R Lond. ¹⁸/₂₈ Jun. 1663.

A Orange le 17. Juin 1663.

Monsieur

Je viens de recevoir par un gentilhomme exprès de la part de Monsieur de Caufans la lettre qui vous est adressée par le meilleur et plus grand nombre de nos Vaisseaux de cet Estat. Il m'a fait voir une lettre de Mr l'Abbé de Cadroue à Monsieur de Caufans, par laquelle après toutes les protestations qu'il y fait d'une inviolable fidélité et obéissance au service de S. A. Il s'excuse par le caractère qu'il porte et qui l'oblige ecclésiastique à plus de considération que les autres, s'il n'a pas signé la lettre avecque les autres. Il n'a pas esté le seul qui y a fait difficulté, et la plus part en venoient là que ne pouvant comme catholiques, souhaiter d'autres Rois que Catholiques. Ils ne pouvoient faire ce qu'ils faisoient après considérer que comme frères. Ils se sont enfin laissé vaincre à ceste grande raison du service de leur prince, auquel estant obligés mesmes par droit divin de s'attacher

18 Jun 1665

Handwritten header text, possibly a name or address, written in cursive.

Main body of handwritten text in cursive script, covering most of the page. The text is dense and difficult to decipher due to the handwriting style.

Vertical handwritten text on the right edge of the page, possibly a list or marginal notes.

Inviolablement, Ils ont creu de ne pouvoir opposer ni desir ni aucun -
souhait, leur appaissant sur tout par vos vrs ordres qu'en cela Ils -
pourroient nuire au reestablissement de l'auctorité legitime de leur prince -
pour laquelle Ils estoient obligés de s'exposer et braver et ris. Mander
Sr de Caupens y a contribué tout le zele et toute la fidelité -
imagnable. J'y ay fait aussi tout ce que j'ay deub en bon sujet
estant constamment et a toute epreuve tres fidelle entre les
fidelles et

C. Nonpius

Vostre tres humble et tres
obeissant serviteur
G. de la Roche

[Faint, illegible handwritten text on aged paper]